



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACQUISITION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES **DÉCISION N° DM-23-181**
EN DATE DU 22 MAI 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le 22 février 2023 relatif à l'acquisition de Matériels informatiques ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société STIM PLUS SARL, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché d'acquisition de matériels informatiques avec la société STIM PLUS SARL, 166 av Georges Clemenceau 92000 Nanterre, représentée par Monsieur Yves Samama, Directeur.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec un montant maximum global de 200 000,00€ HT.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification. Le contrat est reconductible 2 fois de manière tacite, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230522-lmc1H10796H1-AR Date de réception en Préfecture : 22/05/2023 Date de Publication : 22/05/2023
--

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230522-lmc1H10796H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/05/2023
Date de Publication : 22/05/2023